

L'école à la maison - une liberté fondamentale

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : L'école à la maison - une liberté fondamentale [Texte imprimé] / Jean-Baptiste et Marie MAILLARD

Auteur(s) : Maillard, Jean-Baptiste (1980?-.....)

Autre(s) auteur(s) : Maillard, Marie

Publication : Perpignan Paris : Artège, DL 2021

Fabrication / Impression : Perpignan : Artège

Description matérielle : 1 vol. (248 p.) ; 22 cm

ISBN : 979-10-336-1150-9

EAN : 9791033611509

Autres classifications : 370

Classification décimale Dewey : 371.042 0944 23

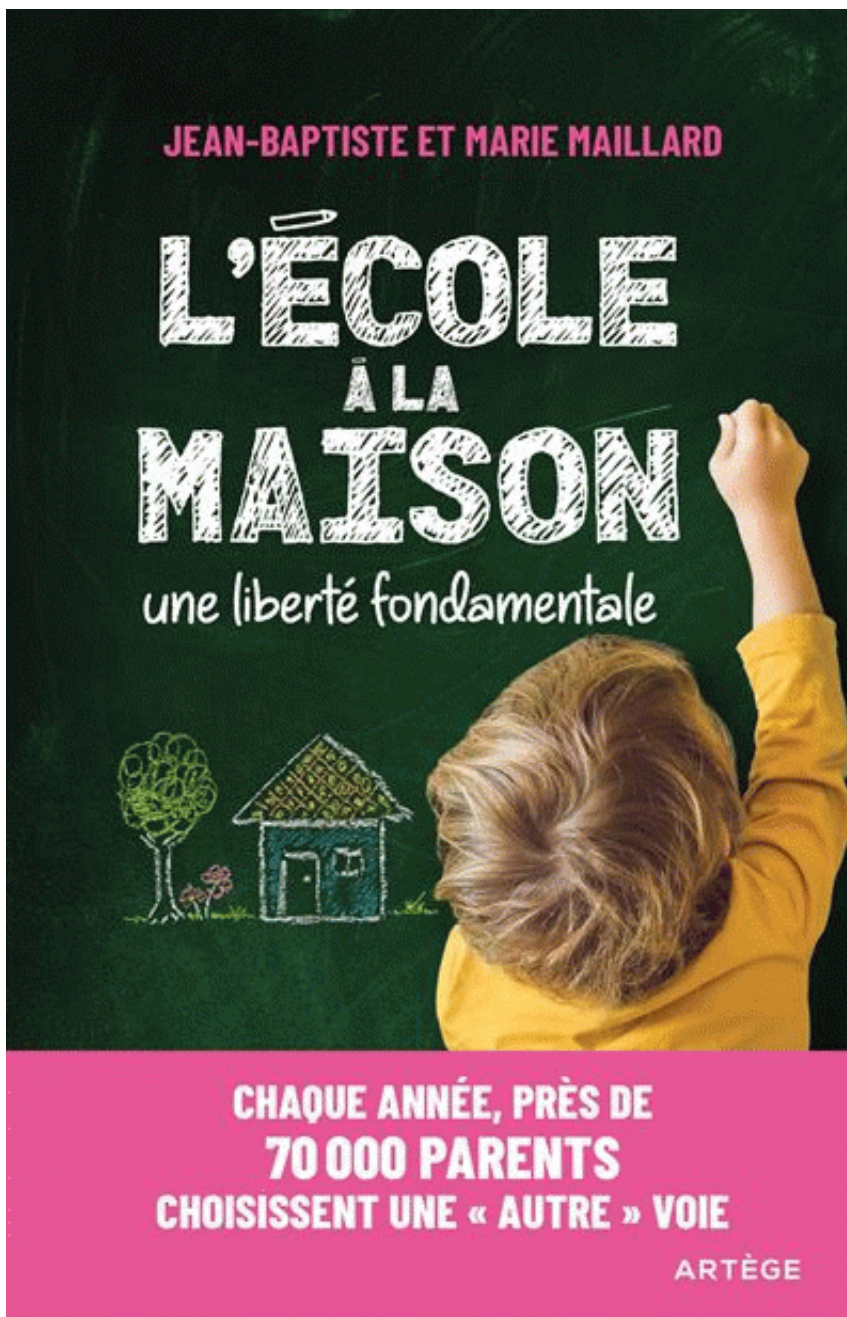
Note(s) : Bibliogr. p. 237-242

Résumé ou extrait : Peu coûteuse, laboratoire d'innovations pédagogiques, l'école à la maison donne de surcroît d'excellents résultats à faire pâlir l'Éducation nationale : le recul et l'expérience démontrent en effet que les enfants sont sociables, très curieux intellectuellement, en mesure de pratiquer toutes sortes d'activités artistiques ou sportives tout en ayant le niveau scolaire attendu par les contrôles d'académie. C'est désormais un phénomène en constante croissance au niveau mondial. Pourtant, en France, le 2 octobre 2020, le président de la République a annoncé vouloir la restreindre aux impératifs de santé. Dans ce cadre hautement explosif et forts de leur propre expérience, Jean-Baptiste et Marie Maillard brossent un portrait fidèle de ces familles et de leurs motivations, de nombreux témoignages à l'appui. Ils décrivent les méthodes alternatives comme Montessori. Par ailleurs, les auteurs expliquent pourquoi cette liberté consacrée par Jules Ferry dès 1882 (l'instruction est obligatoire mais non l'école) ne peut être soumise à un régime d'autorisation préalable. Avec l'aide de nombreux chercheurs, ils démontrent qu'elle n'est pas le fer de lance de l'islamisme ou du séparatisme. Respect du rythme de l'enfant, absence de devoirs le soir, enfants aux profils atypiques ou qui échappent au harcèlement, etc., autant d'arguments pertinents ou de situations humaines qui méritent que cette liberté essentielle soit défendue, préservée et, si besoin, reconquise. Jean-Baptiste et Marie Maillard ont trois enfants instruits en famille depuis plus de 10 ans.

Jean-Baptiste est secrétaire général de Liberté éducation, une association membre de l'inter-association nationale de l'instruction en famille. Observateur privilégié, il a été auditionné à l'Assemblée et au Sénat sur cette question, dans le cadre de la loi séparatisme.

Sujet - Nom commun : Enseignement à domicile -- France -- 2000-....

Image de présentation :



Text alternatif image de présentation : 27620.png